

Méthodes en sciences humaines

L

M

D

Méthodes de la science politique

De la question de départ
à l'analyse des données

R. Coman, A. Crespy,
F. Louault, J.-F. Morin,
J.-B. Pilet, É. van Haute

- ✓ Méthode détaillée
- ✓ Exemples concrets
- ✓ Tableaux de synthèse

2^e édition

+ EN LIGNE



OFFERT

QCM de révisions

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Méthodes de la science politique

Méthodes en sciences humaines

*Collection dirigée par Jean-Marie De Ketele,
Jean-Marie Van der Maren et Marie Duru-Bellat*

- ALBARELLO L., *Apprendre à chercher* (4^e éd.)
- ALBARELLO L., *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*
- ALBARELLO L., AUBIN D., FALLON C., VAN HAEPEREN B. (dir.) *Penser l'évaluation des politiques publiques*
- ALBARELLO L., BOURGEOIS É., GUYOT J.-L., *Statistique descriptive*
- BRESSOUX P., *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* (2^e éd.)
- CADARIO R., BUTORI R., PARGUEL B., *Méthode expérimentale : analyses de modération et médiation*
- CISLARU G., CLAUDEL Ch., VLAD M., *L'écrit universitaire en pratique* (4^e éd.)
- COMAN R., CRESPIY A., VAN HAUTE É., LOUAULT F., MORIN J.-F., PILET J.-B.,
Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données (2^e éd.)
- DE KETELE J.-M., ROEGIERS X., *Methodologie du recueil d'informations* (5^e éd.)
- DÉPELTEAU FR., *La démarche d'une recherche en sciences humaines* (2^e éd.)
- GREMION CHR. et de PAOR C. (dir.), *Processus et finalités de la professionnalisation*
- GUAY J.-H., *Statistiques en sciences humaines avec R. Sciences sociales et psychologie*
- HOTTOIS G., *Penser la logique* (2^e éd.)
- LAVEAULT D., GRÉGOIRE J., *Introduction aux théories des tests* (3^e éd.)
- LEJEUNE CHR., *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer* (2^e éd.)
- LENOBLE-PINSON M., *La rédaction scientifique*
- MACE G., PÉTRY Fr., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales* (4^e éd.)
- MASSOU L., LAVIELLE-GUTNIK N. (dir.), *Enseigner à l'université avec le numérique.
Savoirs, ressources, médiations*
- MÉOT A., *Introduction aux statistiques inférentielles*
- MILES B. M., HUBERMAN A. M., *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.)
- THIRY P., *Notions de logique* (3^e éd.)
- VAN DER MAREN J.-M., *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.)
- VAN DER MAREN J.-M., *La recherche appliquée pour les professionnels. Éducation, (para)médical,
travail social* (3^e éd.)
- VAN HOOLAND S., GILLET F., HENGCHEN S., DE WILDE M., *Introduction aux humanités numériques :
méthodes et pratiques. Sciences humaines et sociales*

Méthodes en sciences humaines

Licence

Master

Doctorat

Méthodes de la science politique

De la question de départ
à l'analyse des données

2^e édition

R. Coman, A. Crespy,
F. Louault, J.-F. Morin,
J.-B. Pilet, É. van Haute

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2022
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

2^e édition

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : juin 2022
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2022/13647/087

ISSN 1373-0231
ISBN 978-2-8073-3775-6

SOMMAIRE

Introduction	7
CHAPITRE 1 La science politique, une mosaïque de postures	11
CHAPITRE 2 Les grandes options méthodologiques.....	27
CHAPITRE 3 Les étapes de la construction d'une stratégie de recherche.....	45
CHAPITRE 4 Enquêtes et bases de données	67
CHAPITRE 5 Les méthodes expérimentales	97
CHAPITRE 6 Les entretiens	117
CHAPITRE 7 L'analyse de discours et de contenu.....	145
CHAPITRE 8 Le traçage de processus dans une étude de cas	175
CHAPITRE 9 L'observation empirique.....	193
Conclusion	217
Glossaire	223
Les auteurs	233
Table des matières	235

INTRODUCTION

Peu d'ouvrages en français sont consacrés aux méthodes en science politique, souvent englobée dans les sciences sociales. Pourtant, au-delà des grands principes méthodologiques communs aux sciences sociales, une palette de plus en plus riche de méthodes et techniques peut aujourd'hui être déclinée de manière spécifique pour l'étude des phénomènes politiques, qu'il s'agisse de comprendre l'évolution des partis et des résultats électoraux, la fabrique des politiques de l'Union européenne, ou encore les dynamiques des grands conflits à travers la planète. Au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, la science politique, au plan international, s'est inspirée de manière de plus en plus prégnante de l'économie (notamment sous l'influence de la discipline aux États-Unis). Dans le même temps, elle reste encore largement inspirée par la philosophie politique, le droit public, l'histoire, ou la sociologie. Elle est donc, depuis ses origines, une discipline plurielle, faite de multiples traditions et approches des phénomènes politiques. D'un point de vue méthodologique, on distingue souvent entre les approches quantitatives, ayant recours aux outils statistiques pour analyser les données, et les approches qualitatives, reposant sur une conception plus souvent narrative ou interprétative des données (même si tableaux, visualisations graphiques, etc. sont aussi utilisés pour objectiver les données en recherche qualitative). Pourtant, cette dichotomie ne doit pas être exagérée, comme en témoigne notamment le développement croissant des stratégies de recherche mixtes (« quali-quantitatif »). Indépendamment du choix d'emprunter la voix qualitative ou quantitative, la pertinence de toute recherche en science politique repose avant tout sur l'explicitation, par le/la chercheur-e, des principes et choix méthodologiques qui guident son travail. Cela n'implique pas uniquement l'utilisation d'outils et de techniques de récolte et d'analyse des données, mais aussi la définition d'un rapport à la recherche, d'une posture quant aux objectifs poursuivis, et la mise en œuvre rigoureuse et cohérente d'une démonstration basée sur des faits et observations : c'est ce qu'on appelle l'administration de la preuve.

Le présent ouvrage ne témoigne d'aucun parti pris (sous)disciplinaire, ontologique ou épistémologique. Au contraire, il vise à refléter le pluralisme persistant des

approches méthodologiques qui caractérisent la science politique contemporaine, qui s'inscrit désormais dans un contexte scientifique international. Ce manuel s'adresse avant tout aux politologues – ou politistes – en formation. Il vise à vous accompagner dans votre parcours et vos travaux de recherche, depuis la formulation de la question de départ jusqu'à celle de la nature des données et de leur récolte, en proposant divers outils intellectuels ou techniques qui vous aideront à atteindre vos objectifs. Bien construire une recherche, c'est avant tout savoir élaborer une problématique, comprendre les grandes démarches de la recherche scientifique, s'orienter à travers le paysage complexe des méthodes en science politique, et opérer une série de choix méthodologiques qui s'influencent mutuellement et doivent aboutir à la réalisation d'un tout cohérent. Si les méthodes qualitatives semblent, au premier abord, plus accessibles au/à la chercheur-e néophyte, cette impression peut être trompeuse ; en tout état de cause, elles ne nécessitent pas moins d'explicitier le dispositif méthodologique mis en œuvre. Car c'est bien la rigueur méthodologique (quelles que soient l'approche et les méthodes retenues) qui différencie une recherche en science politique d'une enquête journalistique ou d'un commentaire sur des phénomènes politiques passés ou présents. En ce sens, le compte rendu d'un travail reposant sur une stratégie de recherche clairement définie et exposée (qu'il s'agisse d'un travail, d'un mémoire, d'une thèse, d'un article ou ouvrage scientifique) se distingue d'un essai ou article d'opinion. Si le compte rendu d'une étude en science politique comprend nécessairement une part de persuasion, dans le sens où l'on tente de convaincre les lecteurs de la pertinence de ses choix théoriques et méthodologiques et donc de la validité de ses conclusions, toute recherche devrait fournir suffisamment d'explications sur la stratégie de recherche employée pour pouvoir être reproduite par un-e autre chercheur-e.

Conçu comme un *vademecum*, cet ouvrage se compose de deux parties en partant des aspects les plus généraux pour aller vers les aspects plus spécifiques de la stratégie de recherche. La première partie de ce manuel expose les grandes options méthodologiques qui sous-tendent toute stratégie de recherche cohérente. Le chapitre 1 s'intéresse aux grandes postures ontologiques et épistémologiques, c'est-à-dire, respectivement, la conception que chaque chercheur-e se fait de la réalité politique et sociale (de quoi est faite la politique ?) et la conception qu'il/elle se fait de la connaissance et de la science (dans quelle mesure et comment la science politique peut-elle élucider certaines questions ou prédire des phénomènes ?). Trois postures principales sont exposées : la posture positiviste, la posture compréhensive et la posture réaliste critique. De ce positionnement originel découle la philosophie qui déterminera vos choix méthodologiques. Les grandes options structurant une recherche en science politique sont exposées dans le chapitre 2. Il s'agit d'abord du choix concernant le type de raisonnement, plutôt inductif ou déductif. Ensuite, il vous faudra choisir un niveau d'analyse c'est-à-dire une perspective micro (au niveau des individus), méso (au niveau des groupes ou organisations) ou au niveau macro (au niveau de la société dans son ensemble, des grandes structures politiques et sociales). Le troisième choix concerne celui des cas, c'est-à-dire la nature des parties de réalité empirique que l'on va étudier, et de quelle manière on va éventuellement les comparer : la comparaison constitue un type de raisonnement et d'analyse quasi omniprésent, tant étudier les phénomènes politiques consiste à les comparer entre eux. À cet égard, il faudra finalement déterminer si la comparaison se fait à un seul moment dans le temps (de manière transversale entre les cas) ou à des moments différents (étude

longitudinale). Pour finir, le chapitre 3 propose un schéma de la recherche composé d'étapes ou, en d'autres termes, la stratégie selon laquelle les investigations seront menées. Il faudra alors déterminer le choix du problème à étudier (choix du sujet, formulation de la question de départ, réalisation d'un état de l'art de la littérature et exploration du sujet), la définition du questionnement (choix de l'approche théorique, formulation de la question de recherche, formulation des hypothèses), et enfin le choix de la stratégie empirique (sélection des cas ou du terrain à étudier, opérationnalisation des hypothèses, choix de la méthode de collecte et d'analyse des données).

La seconde partie de ce manuel passe en revue six méthodes centrales en science politique : les méthodes expérimentales, la réalisation d'enquêtes et l'utilisation de base de données, la réalisation d'entretiens, l'analyse de contenu et de discours, la recherche documentaire et le traçage des processus, et l'observation ethnographique. Si ce panel de méthodes n'est pas exhaustif, il reprend les méthodes dont l'utilisation est aujourd'hui la plus répandue dans la recherche en science politique. Ceci étant, d'autres méthodes ont émergé comme la modélisation formelle, l'analyse de réseau ou l'analyse qualitative-quantitative comparée (dite « QCA »). Ces dernières requérant des compétences techniques plus pointues, elles ne seront pas traitées dans ce manuel à destination des chercheur·e·s débutant·e·s. Le parti pris de ce manuel est de se concentrer sur les aspects pratiques et l'utilisation des méthodes, mais aussi de mettre en évidence les liens qui existent entre la démarche méthodologique générale exposée dans la première partie de l'ouvrage et les choix plus spécifiques de méthodes. En effet, si de très nombreuses combinaisons peuvent donner lieu à d'innombrables stratégies de recherche, toutes les méthodes ne peuvent être combinées avec n'importe quelle posture épistémologique (voir Tableau 10.1 récapitulatif en conclusion). Le plus important est de garder à l'esprit la cohérence d'ensemble du projet.

Ainsi, chaque chapitre propose d'abord un bref exposé sur les origines du développement de chaque méthode afin de donner des indications sur la philosophie, les faiblesses et les perfectionnements qu'il faut prendre en compte lorsque l'on choisit d'utiliser cette méthode. Le reste des chapitres se concentre sur les aspects pratiques. D'abord, une section pose les grands principes de la méthode et fournit la définition des concepts et les notions techniques indispensables. Il s'agit ici notamment de comprendre comment une méthode particulière de collecte et d'analyse des données s'articule avec les différentes postures épistémologiques et autres choix méthodologiques présidant aux différentes stratégies de recherche. Le cœur de chaque chapitre se concentre sur « comment faire » en expliquant concrètement la démarche à adopter pour chaque méthode. Enfin, une section finale illustre chaque méthode en expliquant comment elle a été utilisée dans des travaux de référence en science politique. Cela vous permettra de réaliser concrètement comment d'autres chercheur·e·s ont effectué le cheminement méthodologique qui les a conduit·e·s de leur intérêt pour un sujet à la production de résultats ayant une pertinence scientifique.

Si la succession des chapitres répond à une logique intellectuelle de construction de la recherche, les différents stades de l'élaboration d'un tel travail ne peuvent être strictement compartimentés selon des étapes chronologiques. Le chapitre 3 présente le parcours « idéal » du/de la chercheur·e. En réalité, vous serez amené·e à opérer des allers-retours entre les différentes étapes et dimensions de votre recherche (hypothèses, données, méthode de collecte et d'analyse) afin de sans cesse vérifier

la pertinence de vos choix et surtout, d'en garantir la faisabilité. Tout-e chercheur-e se heurte à des obstacles qu'il faut savoir surmonter avec rigueur, mais aussi pragmatisme. Gardez à l'esprit que la rigueur méthodologique absolue n'existe pas et qu'aucune méthode n'est une panacée. Toute recherche comporte nécessairement des limites, faiblesses et angles morts. Une étude ne peut avoir l'ambition d'expliquer un phénomène dans sa totalité : il s'agit plutôt de démontrer la pertinence d'un argument ancré dans une approche théorique particulière et qui repose sur des observations concrètes. Il vaut parfois mieux accepter certains compromis méthodologiques, en les justifiant, que se laisser paralyser par la recherche de perfection. La meilleure recherche est avant tout celle qui est menée à bien !

CHAPITRE 1

LA SCIENCE POLITIQUE, UNE MOSAÏQUE DE POSTURES

1. Introduction

L'histoire de la science politique et de ses relations avec l'histoire, la sociologie et le droit est rarement présentée comme un long fleuve tranquille. Les travaux qui relatent les grandes étapes ayant marqué le développement de notre discipline décrivent des moments d'enthousiasme intellectuel et de déception, des réalisations concrètes et des remises en cause, des ambitions et des obstacles. L'historiographie de la science politique présente une discipline traversée par des conflits, où les politologues sont assis « à des tables séparées », chacun avec « sa conception de la science politique », mais chacun « protégeant sa part secrète de vulnérabilité »¹. Cela étant, depuis le début du XXI^e siècle, en Europe comme aux États-Unis, les rivalités entre politologues tendent à s'estomper. Loin d'être homogène ou unifiée, la science politique est davantage présentée comme étant plus ouverte au dialogue intra et interdisciplinaire, éclectique et pluraliste².

D'où viennent ces rivalités intellectuelles ? Qu'est-ce qui divise ou rassemble les politologues ? C'est à ces questions que ce chapitre se propose de répondre, en mettant en exergue que la science politique est plurielle³ et que ce pluralisme théorique et méthodologique s'explique d'une part par des considérations ontologiques et épistémologiques contrastées et, d'autre part, par le rapport entre la science politique et le/la politique (le « monde réel »). Autrement dit, les origines de ces controverses se trouvent dans les réponses que les politologues donnent aux questions suivantes : quelle est la nature de la réalité que la science politique étudie ?

1 Almond, G., « Les tables séparées. Écoles et sectes dans la science politique américaine » *Politix* 1997, 10, p. 40.

2 Coman, R. et Morin, J.F., « Towards a More Eclectic, Cosmopolitan and Pluralist Political Science ? », dans Coman, R. et Morin, J.F. (dir.), *Political Science in Motion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.

3 Darras, E. et Philippe, O. (ed.), *La science politique une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Comment la connaître ? Comment l'observer ? La première question relève de la branche de la philosophie qui s'intéresse à la nature de la réalité à observer, c'est-à-dire l'**ontologie**. La deuxième question invite les chercheur·e·s à s'intéresser aux modalités de production de la connaissance. Ce type de questionnement sur la production du discours scientifique a mis les bases d'une branche de la philosophie de la connaissance connue sous le nom de l'**épistémologie**. La troisième interrogation porte sur la **méthode** et invite les chercheur·e·s à s'intéresser aux stratégies de collecte et d'analyse des données rassemblées pour comprendre le phénomène soumis à l'analyse (Tableau 1.1).

Tableau 1.1. Ontologie, épistémologie et méthodologie

L'ontologie	L'épistémologie	La méthodologie
C'est la branche de la philosophie qui s'intéresse à la nature de la réalité (objective ou subjective) à observer. L'ontologie s'interroge sur les composantes de la réalité, leurs caractéristiques, et leur liant.	C'est la branche de la philosophie qui porte sur la nature de la connaissance. L'épistémologie permet de définir ce que constitue un savoir juste ou légitime	C'est la stratégie de recherche. La méthodologie porte à la fois sur les stratégies de collecte de données et sur les stratégies d'analyse de ces données.
Par exemple, dans une étude sur les institutions, il s'agirait de se poser les questions suivantes :		
Quelle est la nature des institutions ? Est-ce qu'elles sont des intermédiaires, des acteurs, ou des contraintes ?	Qu'est-ce que l'on peut et que l'on doit savoir sur les institutions ? Existe-t-il des règles universelles à propos des effets des institutions sur la société ?	Comment observer les institutions ? Devrait-on interroger les individus qui la composent ou plutôt observer leurs comportements ?

À ces questions, différentes conceptions s'opposent au sein de la communauté des chercheur·e·s, chacune ayant des implications importantes sur le développement des approches théoriques et méthodologiques. Ce chapitre présente trois postures qui ont marqué le développement de la science politique et des sciences sociales : la posture positiviste, la posture compréhensive et la posture réaliste critique (voir synthèse en Tableau 1.2 en fin de chapitre). Si les origines du positivisme et de la posture compréhensive sont lointaines, remontant aux débats des sociologues du XIX^e siècle, la dernière est plus récente et résulte de la tentative de concilier les extrêmes. Ces trois postures ont donné lieu à différents types de savoirs : empirique-analytique, dont l'objectif est d'identifier des régularités et de les expliquer ; historique-herméneutique, dont l'objectif est de comprendre les significations des phénomènes ; et une forme de connaissance critique, dont l'objectif est l'émancipation sociale. Ces différentes postures ont marqué durablement l'essor de la science politique. D'une part, les partisan·e·s de l'explication ont développé des méthodes quantitatives et se sont penché·e·s sur la recherche des relations objectives de cause à effet. D'autre part, les adeptes de la compréhension ont embrassé des postures sociologiques en essayant de saisir la signification et le sens des phénomènes par l'étude des motivations subjectives qui guident l'action humaine.

L'objectif de ce chapitre introductif est de présenter ces trois postures afin de vous permettre de mieux comprendre, dans les chapitres suivants, la diversité de

postulats ontologiques et épistémologiques qui caractérisent la science politique. Tout au long des chapitres proposés dans ce volume le/la lecteur/lectrice découvrira que la panoplie de réponses proposées par les politologues aux questions ontologique, épistémologique et de **méthodologie** formulées ci-dessus se trouve à l'origine de la diversité des approches théoriques et méthodologiques en science politique.

2. Le (post)positivisme, une posture encore dominante

Dans les années 1950, au moment de son institutionnalisation aux États-Unis et en Europe, la science politique reposait essentiellement sur les postulats du **positivisme**. Cette posture a eu des effets durables sur le développement de la boîte à outils des politologues, à savoir sur leurs théories et méthodes. D'un point de vue théorique, aux origines, le positivisme a été solidement ancré dans l'étude des institutions, des élections et de la participation politique. De même, en relations internationales (RI), le réalisme, le libéralisme et l'institutionnalisme⁴ se sont développés à partir des ambitions du positivisme⁵. Bien que sa place et ses apports aient été remis en question, le positivisme continue à occuper une position privilégiée au sein de la communauté des chercheur·e·s. Cette section examine cinq postulats du positivisme (voir Encadré 1.1) et illustre leurs effets sur le développement de la science politique.

ENCADRÉ 1.1. LES POSTULATS DU POSITIVISME

1. La distinction entre science de la société et science de la nature est faible.
 2. Il est possible de percevoir la réalité telle qu'elle est. La réalité est connaissable par l'observation des régularités et de ses manifestations.
 3. Ces observations peuvent conduire à l'élaboration d'hypothèses, à la détermination de liens de causalité entre les phénomènes observés, et même de lois empiriques.
 4. Il est possible de mesurer la réalité observée. Il suffit d'inventer des instruments méthodologiques sophistiqués.
 5. À l'aune du positivisme, l'objectif de la science est de produire un savoir falsifiable.
-

2.1. LA DISTINCTION ENTRE SCIENCE DE LA SOCIÉTÉ ET SCIENCE DE LA NATURE EST FAIBLE

Afin de poser les bases d'une discipline distincte, séparée de l'histoire, de la sociologie et du droit, les premières générations de politologues ont voulu soumettre l'étude de la/du politique à la même rigueur d'analyse que celle qui caractérise les sciences

4 Smith, S., Booth, K. et Zalewski, M., *International Theory. Positivism and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

5 Smith, S., « Social constructivisms and European studies: a reflectivist critique », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(4), p. 11.

naturelles. Le développement de la science politique s'est ainsi transformé en une quête permanente pour prouver non seulement ses spécificités par rapport aux autres disciplines sœurs, mais aussi pour prouver sa scientificité. Son évolution a été guidée par un certain nombre d'objectifs comme la codification des explications universelles et le développement de méthodes spécifiques. Le mot clé qui s'est rapidement imposé a été celui de **positivisme**, qui veut dire « réel » en opposition à tout ce qui est chimérique. Ainsi, l'**empirisme**, du terme grec *empeirikos* qui signifie « qui se dirige d'après l'expérience », est devenu un principe de base de la science politique. Inspirée par les sciences de la nature et la physique, cette forme de production de la connaissance repose sur le postulat ontologique que la réalité existe en soi (donc elle est objective) et qu'elle est connaissable par l'**observation**. L'empirisme est associé à une démarche spécifique de production de la connaissance qui repose sur l'observation successive d'un phénomène pour en extraire une série d'énoncés généraux (voir chapitre 2). Elle consiste en l'observation des régularités qui se présentent dans la nature ou dans l'expérimentation. Cette affirmation nous conduit au deuxième postulat du positivisme.

2.2. IL EST POSSIBLE DE PERCEVOIR LA RÉALITÉ TELLE QU'ELLE EST ET DE L'EXPLIQUER

Cela veut donc dire qu'à partir d'une série d'observations particulières, rigoureuses et systématiques, le/la chercheur-e peut induire des énoncés généraux (des vérités) qui lui permettent de rendre compte de la réalité. Cette posture correspond au type nomothétique d'analyse qui consiste à identifier, à partir des régularités observées, des lois (*nomos*, en grec) ou des conditions d'apparition de certains phénomènes ou processus politiques. À travers cette démarche, l'objectif des chercheur-e-s n'est pas seulement de décrire, mais surtout d'expliquer le réel par l'observation des relations de cause à effet qui le fondent. L'établissement scientifique de ce rapport de cause à effet exige la mise en place d'un dispositif de recherche complexe. C'est à ce dilemme intellectuel que de nombreux politologues ont tenté de répondre en proposant des règles (méthodologiques) qui permettent de démontrer l'existence des liens de **causalité** entre deux phénomènes. Il a été ainsi dit que la première règle est la *co-variation* : si la cause A est présente, l'effet B doit être aussi présent. La deuxième règle est la *séquence*, c'est-à-dire que la cause A doit précéder l'effet B. La troisième règle – la *contiguïté* – consiste à dire qu'entre la cause A et l'effet B il ne doit pas y avoir un élément C qui, effet de A, puisse être la véritable cause de B. La quatrième règle est celle de l'*exclusivité*, qui affirme qu'un « événement A ne peut être posé comme la cause de B que s'il n'existe aucun autre phénomène indépendant de A qui puisse être lui-même la cause de B »⁶. En science politique, la causalité peut être étudiée à travers différentes méthodes qualitatives et quantitatives comme illustrées dans les chapitres 5 et 8.

6 Almond, G. A. et Genco, S. J., « Clouds, Clocks and the Study of Politics », *World Politics* 1977, 29(4), p. 501 ; McFalls, L., *Construire le politique. Contingence, causalité et connaissance dans la science politique contemporaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 245.

2.3. L'OBSERVATION DE LA RÉALITÉ CONDUIT À L'ÉLABORATION D'HYPOTHÈSES ET DE « LOIS »

Si la réalité peut réellement être observée, la démarche **empirique** et la collecte de données reposent sur l'identification des faits, des données, en vue de dégager une généralisation d'un certain ordre. Selon le credo positiviste, l'observation de la réalité « réelle et objective » doit conduire à la formulation de généralisations, ou « lois », à partir desquelles vont se développer les premières **théories** en science politique. Chercher des régularités dans la production des faits politiques implique d'en identifier les causes.

Par exemple, selon un raisonnement positiviste, les premières générations de politologues, pour la plupart spécialistes du droit constitutionnel, ont tenté de décrire le fonctionnement des institutions et la pratique des gouvernements mis en place après les deux guerres mondiales. Les politologues estimaient que les institutions constituaient les fondations concrètes de la politique et, par extension, de la science politique. Choisie comme **unité d'analyse** privilégiée, l'étude des institutions permettait de définir l'espace politique, d'imaginer les frontières séparant « la politique » de « la société » et de « donner au système politique sa cohérence et son intégrité »⁷. Pour ce faire, on postulait que les institutions avaient une « existence réelle » (postulat ontologique) et des propriétés intrinsèques. Ce postulat permettait d'expliquer non seulement des résultats et des événements particuliers, mais offrait aussi des clés de compréhension dans l'explication des relations de cause à effet dans la vie politique. Ainsi, des institutions comme les parlements, les constitutions ou l'administration étaient analysées comme des objets qui pouvaient être comparés, mesurés et classifiés. Au cœur de ces travaux se trouvait l'intérêt pour les données brutes qui devaient permettre d'élucider la nature des institutions, leur rôle et leur fonctionnement. La collecte de données a été très prolifique dans les années 1950. C'est ce travail minutieux d'observation du fonctionnement des institutions qui a permis de mettre en avant les caractéristiques des régimes démocratiques et de les comparer plus tard à d'autres types de régimes politiques. Ces premiers travaux ont mis les bases du premier courant théorique de la discipline, l'institutionnalisme classique. C'est en observant les institutions que des concepts tels que la « démocratie parlementaire », le « fédéralisme », le « contrôle de constitutionnalité » ont été définis⁸. C'est aussi en observant la réalité que les chercheur-e-s ont pu, par exemple, constater que le scrutin uninominal à un tour « conduit généralement à une distorsion significative entre le nombre de voix recueillies et le nombre de sièges obtenus »⁹. On a souvent déploré l'incapacité des premières générations de politologues qui, alors qu'ils/elles se sont attaché-e-s à l'observation minutieuse de la réalité, ne sont pas parvenu-e-s à donner une dimension explicative à la science politique et de mieux saisir, par exemple, les grands bouleversements politiques des années 1930 en Europe.

7 Stone, A., « Le néo-institutionnalisme. Défis conceptuels et méthodologiques », *Politix* 1992, 5(20) p. 158.

8 *Ibid.*, p. 158.

9 Bélanger, A.-J., « Épistémologues de la science politique, à vos marques ! » dans Olivier, L. *et al.* (dir.), *Épistémologie de la science politique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 27.

2.4. IL EST POSSIBLE DE MESURER LA RÉALITÉ OBSERVÉE

En dépit de la richesse des données collectées, il y avait dans les années 1950 un sentiment d'insatisfaction quant à l'incapacité des politologues, pour la plupart institutionnalistes, d'aller au-delà de la surface de la réalité observée. Ce bilan mitigé a eu des effets sur le développement de la science politique positiviste, tant sur le plan méthodologique que sur le plan théorique. À la fin des années 1950, la nouvelle génération de politologues représentée aux États-Unis par David Truman, Gabriel Almond et Robert Dahl était peu satisfaite des progrès de la discipline et des dimensions historique, philosophique et légaliste qui dominaient encore l'analyse des phénomènes politiques¹⁰. Cette nouvelle génération s'est donné l'objectif de « réformer en profondeur une discipline encore tournée vers le droit, la philosophie et l'histoire » et qui était « en retard sur les autres sciences sociales »¹¹. Sous l'influence du credo positiviste, ce groupe de chercheur-e-s manifestait aussi une certaine « sympathie » pour les méthodes dites scientifiques et exprimait son optimisme quant aux possibilités d'étudier la politique à travers celles-ci¹². Leur objectif était d'expliquer la vie politique au moyen de méthodes inspirées par la science empirique moderne. Les promoteurs de cette approche, connue sous le nom du « credo behavioraliste », ont contribué au développement et à l'utilisation des méthodes statistiques et mathématiques en science politique. Ce courant, le *behavioralisme*, a donné lieu à l'émergence d'une large panoplie de méthodes de collecte des données, comme les sondages, les enquêtes d'opinion (voir chapitre 4) et les méthodes expérimentales (voir chapitre 5). L'essor de ces méthodes a ainsi favorisé le développement d'une science politique capable de générer des **hypothèses** sur base de l'observation de la vie politique et sociale.

2.5. L'OBJECTIF DE LA SCIENCE POLITIQUE EST DE PRODUIRE UN SAVOIR FALSIFIABLE

Craignant la surabondance de données empiriques, il a été mis en exergue que l'observation pure de la réalité ne garantit pas la véricité des énoncés généraux car l'observation d'un phénomène n'est jamais complète.

Pour illustrer les limites de l'empirisme pur et l'importance de la raison (donc de la théorie) dans la production de la connaissance, Ben Rosamond¹³ propose l'exercice suivant : demander à deux étudiant-e-s d'entrer dans un auditoire et de le décrire. Ayant fait l'exercice, on a pu constater qu'un-e étudiant-e a observé le tapis, les sièges, le tableau noir, le profil des élèves, le bruit dans la salle, etc. Un-e autre a relevé des aspects différents : une personne qui parle, des personnes qui écoutent et qui participent à une discussion, la durée de l'événement, etc. Alors que, dans le premier cas, la description de l'auditoire est éclectique, dans le deuxième exemple

10 Dahl, R. A., « The Behavioral Approach in Political Science: Epitaph for a Monument to a Successful Protest », dans Eulau, H. (ed.), *Behavioralism in Political Science*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, 1969, p. 76.

11 Blondiaux, L., « Les tournants historiques de la science politique américaine », *Politix* 1997, 4, p. 13.

12 Dahl, R. A., *op. cit.*, p. 76.

13 Rosamond, B., *Theories of the EU integration*, Basingstone, MacMillan, 2000, p. 4.

les éléments relevés correspondent plutôt à la description d'une catégorie abstraite bien déterminée : un cours. Dans la première énumération, il n'y a pas de cohérence explicite entre les différentes caractéristiques de l'auditoire. Par contre, le deuxième observateur décrit ce qu'il observe en donnant une signification à l'activité qui est en train de se dérouler sous ses yeux. Si le deuxième dirige son attention sur des caractéristiques bien précises, la première ne sait pas sur quoi porter son attention, sa description étant aléatoire et ne permettant pas de décoder la signification de ce qui est observé.

Il en résulte donc que la collecte de données, même extensive, n'est jamais suffisante pour satisfaire l'esprit scientifique de la science politique. De nombreux chercheur-e-s, dont Karl Popper, avaient déjà exprimé des objections quant à la possibilité d'accéder à la connaissance à travers l'observation pure de la réalité. Pour reprendre Karl Popper, « peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observés, il ne justifie pas la conclusion que tous les cygnes sont blancs »¹⁴. Ainsi, étant donné l'incapacité de tout observer ainsi que l'impossibilité d'accéder à une observation complète de la réalité, le positivisme a été révisé, instaurant la primauté de la raison sur l'observation. Nos sens ne peuvent pas nous guider dans l'explication du réel. Ce sont les concepts et la théorie qui nous orientent vers ce qui mérite d'être observé. En mettant l'accent sur la théorie, l'objectif des partisan-e-s du positivisme était de simplifier la réalité « observable » et « mesurable » et de générer des hypothèses explicatives, prédictives et falsifiables. Ce postulat n'est pas resté sans échos dans le développement de la production de la connaissance, comme il sera montré dans le chapitre 2. En science politique, à l'aune de cette posture, les hypothèses sont devenues centrales dans le travail de problématisation de l'objet d'étude. Les hypothèses orientent la recherche et doivent être constamment soumises à l'épreuve du test empirique, de la **falsification** et même transposées à d'autres objets d'étude que ceux pour lesquels elles ont été formulées (voir chapitre 3).

ENCADRÉ 1.2. DÉFINITIONS – CONCEPT, THÉORIE ET HYPOTHÈSE

Un *concept* est une abstraction qui représente une idée ; une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel ; un outil qui permet d'organiser la réalité et la recherche.

Une *théorie* est une représentation simplifiée de la réalité. Elle propose une explication des relations qui existent entre différents concepts.

Une *hypothèse* est une explication anticipée à la question posée, une affirmation provisoire qui décrit ou explique un phénomène. Elle peut être vérifiée ou falsifiée.

Les théories, les concepts et les hypothèses permettent d'ordonner la réalité étudiée et de tracer un schéma d'observation afin de parvenir à des explications de la réalité étudiée.

Il résulte de ces considérations que, sans théorie, le/la chercheur-e risque d'être submergé-e par une quantité d'informations et de détails : il/elle est alors incapable de les analyser, de les classer et même de leur donner sens, de les interpréter.

14 Popper, K., *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973, p. 23.

La description pure prend beaucoup de temps et ne présenterait aucun intérêt car une bonne description doit être organisée, donc guidée par un fil conducteur. En science politique, l'observation pure de la réalité est rare ou quasi absente. Comme il sera expliqué dans les chapitres 2 et 3, pour de nombreux chercheur-e-s en science politique ce sont les théories et les **concepts** ou les formes abstraites de la connaissance qui structurent nos observations (Encadré 1.2).

3. La posture compréhensive et la diversité des postulats constructivistes

Issue de la critique des postulats positivistes, la **posture compréhensive** trouve ses origines dans la sociologie de Max Weber et sa conception de *verstehen*. Cette posture introduit une nouvelle conception de la réalité et fixe des objectifs différents à la science politique. À la lumière de cette conception¹⁵, les fondateurs de cette posture ont soutenu que la réalité ne peut être comprise à travers les méthodes des sciences de la nature, en cherchant une cause inconnue à un effet observé. Priorité est donnée à la compréhension au détriment de l'explication positiviste. Les objets sociaux et politiques ne sont intelligibles que si l'on s'intéresse aux interprétations et aux significations que les acteurs en donnent. L'idée clé de la sociologie webérienne débute ainsi avec la compréhension du sens que seul l'acteur peut donner aux phénomènes et à l'action sociale. Bien que cette posture soit ancienne dans les sciences sociales, ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'elle trouve un terrain fertile pour se développer en science politique, jetant ainsi les bases d'une multitude de positions constructivistes¹⁶. Ces travaux se sont développés dans le domaine des relations internationales¹⁷ pour être progressivement repris par d'autres sous-champs de la discipline, notamment en études européennes et en sociologie politique. Pour certains, le(s) constructivisme(s) est/est/sont souvent présenté(s) comme un courant ontologique¹⁸ qui repose sur une conception particulière de la réalité qui est subjective. Pour d'autres, il s'agit d'une posture épistémologique, c'est-à-dire un discours sur la production de la connaissance qui rejette la recherche des régularités. Qu'il soit qualifié de courant ontologique ou épistémologique, force est de constater que le constructivisme est loin d'être un courant homogène. Les frontières entre ces différentes postures constructivistes sont extrêmement poreuses. En dresser un tableau général tout en reflétant les différentes nuances est un exercice difficile. La principale raison de cette difficulté est que la rupture ontologique et épistémologique opérée avec le positivisme n'est pas homogène, comme l'illustre le Tableau 1.2.

15 Geertz, C., *An Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 17.

16 Risse, T. et Wiener, A., « Something rotten' and the social construction of social constructivism: a comment on comments », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(5), p. 776.

17 Klotz, A. et Lynch, C., « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale* 1999, 2.

18 Wendt, A., « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization* 1992, 46, pp. 391-425.

Tableau 1.2. Les différents constructivismes – objectifs, position ontologique et épistémologique¹⁹

	Le courant moderniste ou dominant du constructivisme	Le courant radical	Le courant critique
Objectifs	Expliquer et comprendre ; Découvrir des mécanismes causaux	Comprendre ; Démarche interprétative	Émancipation de la société
Position ontologique	La réalité est intersubjective Les idées et les intérêts des acteurs sont largement construits	Ignore la réalité matérielle Intérêt pour le discours	Le monde est en construction et les théories participent à ce processus
Position épistémologique	Positiviste : il est possible d'établir des relations de cause à effet dans la compréhension de la réalité	Post-positiviste : Critique contre toute tentative d'établir des liens de causalité	Post-positiviste : Il n'existe pas de théorie en soi. « La théorie est toujours pour quelqu'un et pour quelque chose » ¹⁹

Adapté à partir de Sabine Saurugger, *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science po, 2009, p. 165.

Ce tableau montre avant tout que les objectifs des constructivismes se distinguent du positivisme, mais dans des proportions variables, ce qui donne lieu à trois courants différents : le courant moderniste, le courant radical et le courant critique. Si, pour les représentant-e-s du courant moderniste, l'objectif est de comprendre la réalité à travers des mécanismes causaux (voir chapitre 8), le courant radical insiste davantage sur la démarche interprétative, alors que le courant critique, quant à lui, s'en éloigne et se distingue des deux autres en insistant sur l'émancipation de la société comme préoccupation première des chercheur-e-s. En termes de positions ontologiques et épistémologiques, certains constructivistes peuvent s'accommoder avec certains postulats positivistes (le courant moderniste), alors que d'autres les rejettent radicalement (le courant radical et le courant critique). Les constructivistes radicaux ont adopté une posture explicite, critiquant toute possibilité d'établir des rapports de causalité entre les phénomènes étudiés²⁰ et se rapprochant davantage des théories critiques²¹. Le constructivisme critique déplore de la sorte le conservatisme ontologique et épistémologique du constructivisme moderniste et sa proximité avec le positivisme. Enfin, le courant radical rejette la conception matérielle de la réalité²² et s'érige contre toute tentative d'établir des liens de causalité, adoptant plutôt une démarche interprétative dans la tentative du comprendre. Non seulement la réalité matérielle est niée, mais, comme toutes les théories critiques, ce courant entend aussi

19 Cox, R., « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », in Keohane, R. (ed.), *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press, 1986, pp. 85-123.

20 Saurugger, S., *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 165.

21 Comstock, D., « A Method for Critical Research », in Martin, M. et McIntyre, L. (ed.), *Readings in the Philosophy of Social Science*, Cambridge, MIT Press, 1994, pp. 625-640.

22 Saurugger, S., *op. cit.*, p. 171.

participer au projet d'émancipation de la société. L'Encadré 1.3 présente quelques caractéristiques communes, explicitées ci-dessous.

ENCADRÉ 1.3. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POSTURE COMPRÉHENSIVE

1. Le comportement social des acteurs n'est pas observable au même titre que les phénomènes de la nature.
 2. La réalité est ce que nous en faisons, ou, autrement dit, la réalité est construite par des croyances partagées. Les intérêts et les préférences des acteurs ne sont pas « donnés », mais « construits ».
 3. La recherche des régularités est vaine. L'explication d'un phénomène n'est jamais mono causale. Les arguments de type strictement causal s'effacent. La contextualisation est importante.
-

3.1. LA RÉALITÉ N'EST PAS OBSERVABLE AU MÊME TITRE QUE LES PHÉNOMÈNES DE LA NATURE

Si de nombreux scientifiques ont réfléchi à la possibilité d'étudier les phénomènes politiques de la même manière que nous étudions la nature suivant le postulat que la réalité peut être observée²³ et mesurée, tout autant de chercheur-e-s ont manifesté un profond scepticisme à cet égard. En rejetant le positivisme, les partisan-e-s des **postures compréhensives** distinguent le monde physique, matériel et concret, du monde social. Ce dernier ne partage pas les mêmes caractéristiques et propriétés que le premier, et, par conséquent, n'est pas perçu de la même manière par les individus. Ainsi, la réalité n'a pas d'existence en soi : elle est définie par notre langage et construite par le discours.

Pour illustrer la critique qui est faite par les constructivistes au positivisme, les professeur-e-s de méthodes commencent souvent leurs cours de science politique en montrant à leurs étudiant-e-s une pomme croquée. Ils/elles la placent dans une position centrale pour que les étudiant-e-s puissent l'observer, et ils/elles leur demandent de la décrire. Le/la gagnant-e sera l'étudiant-e qui aura relevé le plus d'éléments décrivant cette pomme. Invité-e-s à discuter des caractéristiques relevées, certains vont argumenter que la pomme n'existe pas en dehors de nos perceptions. Ce serait une réponse digne des constructivistes les plus radicaux et critiques qui nient la réalité matérielle des objets. D'autres, sans nier l'existence matérielle de la pomme, vont la présenter comme grande ou petite, rouge ou plutôt jaune, croquée ou pas. On peut aussi la percevoir comme un fruit, un produit agricole, un aliment ou un cadeau. Elle peut apparaître appétissante ou repoussante, sucrée ou acide, croquante ou pourrie. Elle peut évoquer l'automne, l'école, le péché originel, une vilaine sorcière, une tarte tatin, ou une multinationale de produits électroniques. Ces observations peuvent s'avérer correctes, mais elles ne représentent qu'une partie de la réalité. En quoi un tel exercice est-il pertinent dans un cours de méthodologie ? Il montre que selon l'angle

23 Kincaid, H., « Defending Laws in the Social Sciences », in Martin, M. et McIntyre L. (ed.), *Readings in the Philosophy of Social Science*, Cambridge, MIT Press, 1994, pp. 111-130.

et la distance entre l'étudiant-e et la pomme, notre perception de la réalité varie ; que nos objets d'étude changent d'apparence quand ils sont observés sous différents angles, perspectives et contextes. La réalité n'est donc pas perçue de la même manière alors que la pomme croquée peut être directement observée par tous les étudiant-e-s qui participent à l'exercice. Les participant-e-s décrivent la pomme comme ils/elles la perçoivent, comme elle se présente à eux, pas comme elle est.

3.2. LA RÉALITÉ EST CONSTRUITE PAR DES CROYANCES PARTAGÉES

Cela veut-il dire que les individus ne sont pas capables de voir le monde de la même manière ? Non. Ceux et celles qui critiquent le postulat selon lequel la réalité peut être observée directement soulignent que la réalité politique et sociale étudiée est « fragile », « contestée » et « mouvante »²⁴. La réalité est plutôt « locale » que « globale » et temporairement circonscrite. La réalité observée est fortement influencée par le contexte dans lequel les individus se trouvent²⁵. Cela ne veut pas dire que tout est relatif. Au contraire, cela veut dire que tout est subjectif et donc la mission du/de la chercheur-e est de rendre compte de la subjectivité des acteurs à travers des méthodes et des raisonnements objectifs. Ainsi, afin de pouvoir comprendre le monde, les partisan-e-s de cette posture proposent de saisir le sens donné par les acteurs aux phénomènes à étudier et d'examiner les relations sociales à travers la reconstruction intersubjective des motivations des acteurs et des significations que les individus lui donnent.

Prenons un exemple concret concernant l'étude des conflits. Suivant la posture positiviste selon laquelle la réalité existe en soi et peut être observée, on pourrait affirmer que le conflit a des déterminants réels et objectifs. Les conflits éclatent à cause de la présence d'un État expansionniste et donc pour la sauvegarde du territoire. Suivant ce raisonnement, on pourrait soutenir que les causes du conflit sont objectives et par conséquent que le conflit est naturel. À l'opposé, la posture constructiviste propose une explication alternative : les conflits ne résultent pas de causes objectives. Ils ne sont pas déterminés par une structure objective de rapports de force matériels, mais par des facteurs subjectifs comme des croyances, des normes, des idées et des valeurs. Autrement dit, ce qui détermine les conflits est la signification que les acteurs vont donner aux facteurs matériels en présence. Ce sont les facteurs subjectifs qui façonnent les intérêts des acteurs et leurs actions. Ce sont ces facteurs subjectifs qui déterminent le sens des facteurs matériels. Pour illustrer ce propos, Wendt expliquait par exemple qu'un « fusil dans la main d'un ami n'est pas la même chose qu'un fusil dans la main d'un ennemi »²⁶. Si le fusil a une existence matérielle, l'inimitié est une relation sociale. Contrairement aux positivistes qui estiment que la réalité est donnée, pour les partisan-e-s de la **posture compréhensive**, la réalité est le résultat d'interactions sociales qui ne sont ni directement observables ni quantifiables.

24 Christiansen, T., Jorgensen, K. E et Wiener, A., « The social construction of Europe », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(4), p. 530.

25 Jupille, J., Caporaso, J. A. and Checkel, J. T., « Integrating Institutions: Rationalism, Constructivism, and the Study of the European Union », *Comparative Political Studies* 2003, 36(1-2), p. 14.

26 Wendt, A. « Constructing International Politics », *International Politics* 1995, 20(1), pp. 71-81.

Il en résulte que la posture compréhensive repose sur une méthodologie qui place la réflexivité au centre de l'analyse. Par exemple, pour les constructivistes, « ce que les acteurs font en relations internationales, leurs intérêts ainsi que les structures dans lesquelles ils opèrent sont déterminés par des normes sociales et par des idées autant que par des conditions matérielles et objectives »²⁷. Contrairement au positivisme, qui prétend étudier le monde tel qu'il est, « le constructivisme considère le monde comme un projet en construction »²⁸. Ces postulats ontologiques et épistémologiques ont aussi des effets sur les considérations méthodologiques adjacentes. Lors de la collecte de données, l'objectif du/de la chercheur-e sera de comprendre les motivations des individus, le sens qu'ils donnent à la réalité sociale. L'entretien (voir chapitre 6), l'analyse de discours critique (chapitre 7) ou l'observation (chapitre 9) sont les méthodes le plus souvent utilisées pour atteindre ces objectifs.

3.3. LA RECHERCHE DES RÉGULARITÉS EST VAINES. L'EXPLICATION D'UN PHÉNOMÈNE N'EST JAMAIS MONOCAUSALE

En ce qui concerne la quête des positivistes des régularités et des lois, les défenseurs de la posture compréhensive rétorquent que, bien que les phénomènes politiques et sociaux se reproduisent, il est impossible d'en identifier les lois. Les politologues n'étudient pas des particules, mais des individus qui réfléchissent, qui sont créatifs, rationnels ou imprévisibles et qui disposent d'une grande liberté d'action. Les phénomènes politiques et sociaux se reproduisent, certes, mais ils évoluent selon les époques et les contextes²⁹.

Contrairement aux positivistes qui cherchent à développer des modèles (quasi) mathématiques afin de mieux saisir les relations de causalité entre des phénomènes, les promoteurs de la posture compréhensive se distinguent par la diversité des significations et des interprétations qu'ils donnent à la causalité. Aux relations de causalité unidirectionnelles ou linéaires, cette communauté de chercheur-e-s oppose une réflexion qui met au centre la notion de causalité complexe (voir chapitre 8) ou co-constitutionnalité. Contrairement aux positivistes qui mettent en avant les facteurs matériels et la rationalité dans l'explication des processus politiques, les constructivistes évoquent la relation dialectique entre facteurs explicatifs, notamment entre agents (individus, acteurs, etc.) et structures (ordre social, institutions, normes dominantes, etc.). Plus concrètement, la posture constructiviste conteste la primauté des individus sur les structures ou des structures sur les individus et met en exergue l'idée selon laquelle la structure est à la fois le milieu et le résultat des actions individuelles et collectives, qu'elle est la conséquence des actions de l'être humain, mais qu'elle est aussi ce qui contraint ses actions.

27 Barkin, S. A., « Realist Constructivism », *International Studies Review* 2003, 5(3), p. 327.

28 Adler, E., « Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics », *European Journal of International Relations* 1992, 3(3), p. 95.

29 Almond, G. A. et Genco, S. J., *op. cit.*

Méthodes de la science politique

Une initiation à la recherche en science politique à travers :

- une **présentation pédagogique** des méthodes de collecte et d'analyse des données
- des **conseils pratiques** pour mener à bien un travail de recherche
- des **exemples concrets** extraits de la littérature récente
- des **tableaux de synthèse**, des **mis en situation** et des **définitions** des termes clés

Pour apprendre à :

- réaliser un travail scientifique
- élaborer une stratégie de recherche
- choisir et collecter les données pertinentes
- analyser et interpréter les résultats
- identifier les forces et les faiblesses de chaque méthode

Avec exercices interactifs en fin de chapitres pour intégrer et réviser la matière

Ramona Coman, Amandine Crespy, Frédéric Louault, Jean-Frédéric Morin, Jean-Benoit Pilet et Émilie van Haute enseignent les méthodes de recherche en science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et à l'Université Laval.

978-2-8073-3775-6



www.deboecksuperieur.com

Dans le cadre du nouveau Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre en France les niveaux : Licence 1-2-3, Master 1-2. En Belgique : Bachelier 1-2-3, Master 1-2. En Suisse : Bachelor, Master. Au Canada : Baccalauréat, Maîtrise

L 1-2-3

M 1-2

D